

Journée nationale de prévention des inondations à Paris

David Lisnard propose deux dispositifs simples et concrets pour aller plus loin dans la protection aux inondations

Ce mardi 13 octobre s'est tenue à Paris la première journée nationale de prévention des inondations en présence de Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique. L'Agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL) a été choisie pour ouvrir les tables rondes de cette journée avec la présentation de son Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), qui a reçu l'avis favorable unanime et sans réserve de la Commission Mixte Inondation, le 3 juillet dernier. L'occasion pour David Lisnard, le président de la CACPL, de proposer deux dispositifs législatifs simples et concrets pour aller plus loin dans la prévention du risque inondation et renforcer la sensibilisation et l'alerte auprès des populations.

« Cette Journée Nationale de prévention des inondations intervient dans un contexte particulièrement douloureux, alors que notre Département des Alpes-Maritimes est à nouveau endeuillé par des inondations d'une extrême violence occasionnée par la Tempête Alex du 2 octobre dernier.

La soudaineté, l'intensité, la violence et l'imprévisibilité des conséquences des inondations ne relèvent plus du domaine de l'exceptionnel, de l'inhabituel. Le risque majeur inondation est une réalité récurrente, à laquelle nous sommes et serons de plus en plus fréquemment confrontés, au regard, notamment, du réchauffement climatique incontestable de notre planète.

Aujourd'hui, l'agglomération Cannes Lérins est devenue une référence en matière de gestion du risque inondation notamment depuis les intempéries de 2015 et 2019 qui ont durement touché le territoire. Ainsi, dans la continuité des actions déjà mises en place, je propose deux dispositifs simples et concrets qui me paraissent plus qu'essentiels pour renforcer la sensibilisation et l'alerte auprès des populations. Ces derniers consistent à :

1/ rendre obligatoire l'éducation aux Risques Majeurs (ERM) dans le cursus scolaire pour intensifier la sensibilisation et la culture du risque dès le plus jeune âge dans toutes les écoles de France;

2/ systématiser l'alerte aux populations grâce à la géolocalisation.»

David Lisnard, Président de l'Agglomération Cannes Lérins

David Lisnard souhaite aller plus loin en matière de sensibilisation. A l'instar de l'Education Artistique et Culturelle (EAC) qu'il a mis en place à Cannes, il propose donc **de légiférer et de**

rendre obligatoire l'Education aux Risques Majeurs (ERM) dans le cursus scolaire, dès le cours préparatoire, dans toutes les écoles de France, avec la conduite d'exercices de mise en situation annuels. L'éducation au risque majeur fait partie intégrante du civisme au cœur de la Cité, développée à Cannes et qui est reprise dans de nombreuses collectivités.

L'accès à l'alerte doit aussi être systématisé. Chaque habitant, chaque visiteur se trouvant dans une zone dont le risque météorologique est avéré, doit être informé en temps réel, indépendamment de la démarche volontaire d'inscription sur les listes d'appels en nombre. Là encore, il faut légiférer, la loi doit s'adapter aux évolutions sociétales, technologiques et climatiques. David Lisnard **propose ainsi l'autorisation, pour les communes, de mettre en place des systèmes de géolocalisation, dont les données personnelles sont évidemment protégées et encadrées, permettant d'alerter sur son téléphone mobile chaque habitant en déplacement en cas d'alerte météo avérée ou de n'importe quel danger immédiat** (ex : risque terroriste etc.), en fonction de leur localisation repérée depuis les relais de téléphonie mobile.

Le PAPI Cannes Lérins, rappel de la stratégie articulée autour de trois axes majeurs

Ce document de planification* a bénéficié d'un portage politique fort, d'une stratégie coordonnée, partenariale et méthodique, articulée autour de trois axes majeurs, transversaux et interdépendants.

Trois leviers* d'interventions inscrits dans l'ADN du Programme d'Actions et de Prévention Cannes Lérins et plus largement dans l'ensemble des actions que nous menons pour réduire le risque inondation, le PAPI étant un outil de planification programmatique.

Premier levier : Une connaissance approfondie du territoire pour une meilleure anticipation du risque.

Deuxième levier : le renforcement de l'alerte, la sensibilisation et la formation à la culture du risque : le citoyen au cœur de la démarche.

Troisième levier : la réalisation de travaux structurels et d'entretien sur l'ensemble du territoire communautaire : repenser l'aménagement urbain en redonnant sa place au cycle de l'Eau tout en préservant les populations et espaces naturels.

**Rappel : Le PAPI Cannes Lérins a bénéficié les 12 juin et 3 juillet derniers d'un avis unanime, favorable et sans réserve du Comité d'Agrément du Bassin Rhône Méditerranée et de la Commission Mixte Inondation, 145 millions d'euros HT étalés sur 18 ans, 56 millions HT sur 6 ans de 2021 à 2026 pour 47 actions, dont 50% financés par l'Etat.*

Annexe

Détail des **trois leviers du PAPI Cannes Lérins** :

- **Premier levier : Une connaissance approfondie du territoire pour une meilleure anticipation du risque**
 - ✓ Dès 2014, avant les intempéries de 2015, inscription dans mon projet de mandat de la création d'une délégation municipale aux risques majeurs et de la mise en œuvre d'un Plan vallon, permettant d'initier le diagnostic exhaustif des caractéristiques géologiques de Cannes et d'étudier le cycle de l'Eau dans toutes ses composantes (*en amont, les vallons et cours d'eau, en aval, la préservation des fonds marins avec la pose des premières plaques de sensibilisation « Ici Commence la Mer », 800 à ce jour sur l'Agglo Cannes Lérins, plus de 50 communes de France et d'Europe ont dupliqué ce dispositif*). Le PAPI d'intention Cannes Lérins, étape préalable signé en 2017, a ainsi permis de poursuivre ce travail « de dentelle » essentiel par la réalisation d'études hydrauliques, de retours d'expérience de terrain etc.;
 - ✓ Un bassin de vie avec des caractéristiques hydrauliques et géologiques spécifiques : 160 557 habitants, 94,8 km² de superficie, 257 km de cours d'eau et vallons cartographiés dont 70% en domaine privé (*d'où la nécessité d'inventer un véhicule juridique inédit en France, en vigueur à Cannes Lérins depuis 2018, la Déclaration d'Intérêt Général, pour l'entretien des cours et vallons privés par nos agents en cas de défaillance des propriétaires*), 3 grands bassins versants naturels dépassant le périmètre de l'Agglomération (Brague, Siagne/Béal, Riou de l'Argentière), une trentaine de petits bassins versants pentus et urbanisés qui rendent nécessaire la prise en compte de la gestion du ruissellement urbain comme facteur aggravant du risque ;
 - ✓ Un territoire particulièrement exposé aux aléas climatiques : 74 arrêtés de catastrophe naturelle « inondations et coulées de boue » entre juillet 1982 et aujourd'hui, des aléas multiples et très souvent combinés (débordement de cours d'eau, ruissellement urbain, submersion marine), des crues éclair de plus en plus fréquentes (Cannes, 3 octobre 2015, 196 mm en 2 h, 23 novembre et 1^{er} décembre 2019, plus de 800 mm de pluies tombées en 1 mois et demi).
- **Deuxième levier : le renforcement de l'alerte, la sensibilisation et la formation à la culture du risque : le citoyen au cœur de la démarche**
 - ✓ L'efficacité collective est intrinsèquement liée à la responsabilité individuelle, à la capacité de chacun de se protéger, d'adopter les bons comportements au bon moment. Dans le PAPI Cannes Lérins, l'habitant est au cœur de la démarche, il est un coproducteur actif, formé, sensibilisé dans la chaîne de performance du risque.
 - ✓ Nous avons progressé en matière de sensibilisation et d'accompagnement (*plus de 600 élèves formés au risque dans les écoles de l'Agglomération Cannes Lérins, 727 diagnostics de vulnérabilité du bâti - dispositif 100% gratuit pour les riverains et habitants qui souhaitent être conseillés pour sécuriser leur bien, exercices de crise en situation réelle*).



CANNES
PAYS DE
LÉRINS

- ✓ Des dispositifs de mesure et d'alerte déployés sur tout le territoire pour mieux informer et prévenir en cas d'intempéries :
 - 37 instruments de contrôle des niveaux d'eaux implantés dans les cours d'eau et vallon, le déploiement massif de caméras de vidéoprotection,
 - la pose de hautparleurs (286 implantés à Cannes),
 - près de 6 000 téléchargements de l'application mobile My Predict pour une alerte météo en temps réel,
 - l'inscription de plus de près de 60 000 cannois sur le dispositif Cannes Alerte.
- **Troisième levier : la réalisation de travaux structurels et d'entretien sur l'ensemble du territoire communautaire : repenser l'aménagement urbain en redonnant sa place au cycle de l'Eau tout en préservant les populations et espaces naturels**
- ✓ Raisonner à l'échelle des bassins versants, redonner sa place au cycle de l'eau, avoir le courage politique de débétonner des quartiers pour protéger les populations et créer des espaces de rétention végétalisés où l'eau joue pleinement son rôle environnemental mais aussi social, désurbaniser des secteurs qui n'auraient jamais dû être construits. Il en va de notre responsabilité individuelle et collective. A Cannes Lérins, près de 20 000 m² ont été débétonnés, démolis pour la construction de bassin de rétention et nous poursuivons dans ce sens. Nous avons repensé notre parti pris d'aménagement :
 - laisser la place aux cours d'eau, leur redonner la possibilité d'un fonctionnement plus naturel,
 - déconstruire et reconstruire avec de la « transparence hydraulique ». C'est le cas d'espèce sur une zone économique de Cannes La Bocca Grand Ouest (80 ha) avec l'identification d'Espace Stratégique de Requalification (ESR). Il s'agit, en effet, d'un espace dans une zone déjà urbanisée dans lequel des projets d'ensemble de renouvellement urbain en partie touchés par des aléas forts sont possibles. Ces projets sont basés sur des opérations de démolition / reconstruction qui permettent une amélioration de la situation du risque vis-à-vis du risque inondation avec, notamment, la diminution globale de la vulnérabilité et une non augmentation de l'emprise au sol en zone rouge.
- ✓ Un programme de travaux structurels et d'entretien sans précédent depuis la prise de compétence anticipée GEMAPI par l'Agglomération Cannes Lérins en juin 2016 :
 - 56 millions HT sur 6 ans de 2021 à 2026 pour 47 actions,
 - 19,7 millions d'euros d'investissement pour les travaux,
 - 29 agents spécialisés en hydraulique dont 5 spécifiquement dédiés aux opérations de débroussaillage des cours d'eau et vallons,
 - 59 zones et 52 ouvrages entretenus par l'Agglomération sur les cinq communes,
 - 500 000 euros par an de prestations d'entretien externalisées pour les cours d'eau et vallons, 96,6 tonnes de déchets naturels et d'origine humaine retirés des vallons et cours d'eau,



CANNES
PAYS DE
LÉRINS

- 871 300 m² de berges débroussaillées.

✓ **Ne pas avoir peur d'expérimenter, d'innover en matière de prévention des risques.** A Cannes Lérins, nous avons récemment testé dans un secteur particulièrement impacté par les

intempéries, Cannes La Bocca, **des dispositifs mobiles de pompage des eaux pluviales en cas d'alerte.** Nous expérimentons, et **c'est une première en France en milieu portuaire, des filets de rétention des microdéchets capables de retenir jusqu'à des billes de polystyrène.**